

**ALZETTEBELVAL**

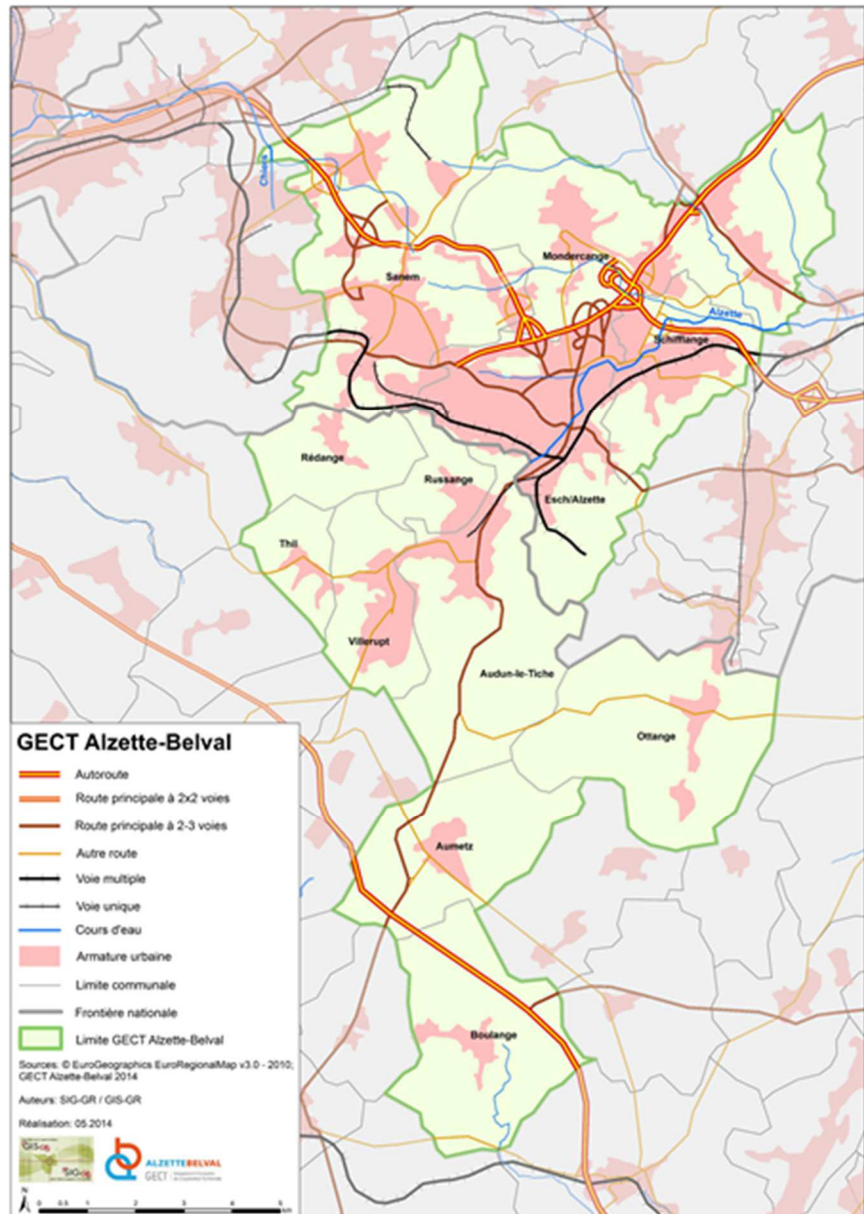
**GECT** | Groupement Européen  
de Coopération Territoriale

## Rapport d'activités 2013

*2013 restera l'année de création du GECT Alzette Belval, une année pleine de promesse pour ce territoire en mutation et qui a décidé de s'organiser pour devenir une agglomération transfrontalière.*

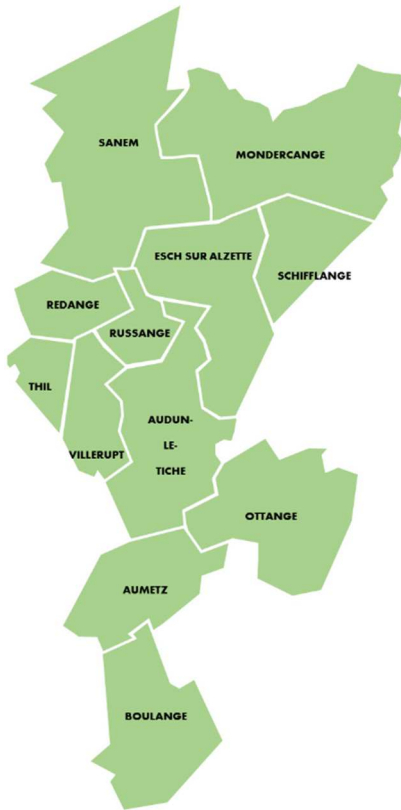
*Le 8 mars 2013, l'État luxembourgeois, quatre communes du Grand-Duché du Luxembourg (Esch-sur-Alzette, Mondercange, Sanem et Schifflange) l'État français et quatre collectivités françaises (la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette, la Région Lorraine et les Conseils Généraux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle) ont mis en place le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Alzette-Belval.*

*Outil juridique destiné à faciliter la coopération transfrontalière, il a pour objectif d'être une plateforme de concertation et d'impulsion rassemblant les différentes instances impliquées dans des projets d'aménagement du territoire.*



*Parmi les missions qui lui ont été confiées, on retrouve notamment celle d'assurer la concertation, le dialogue et le débat politique, et d'optimiser la cohérence transfrontalière sur l'ensemble du territoire concerné dans le but d'améliorer la vie quotidienne des habitants de la région.*

# -Territoire, structure et fonctionnement-



Le GECT Alzette Belval, outil juridique destiné à faciliter la coopération transfrontalière, couvre un territoire de 170 km<sup>2</sup> et rassemble 4 communes luxembourgeoises et 8 françaises (environ 90 000 hab.).

Le budget 2013 du GECT Alzette Belval s'élevait à 80 000 €. Statutairement, le financement se fait à parité entre les délégations françaises et luxembourgeoises.

Il réunit dans ses instances, les états français et luxembourgeois, la Région Lorraine, les Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle, de Meuse, de Moselle, la CCPHVA et les 4 localités luxembourgeoises d'Esch-sur-Alzette, de Mondercange, de Sanem et de Schifflange.

## Exécutif restreint

**Raymond SCHWENKE**  
1<sup>er</sup> Vice-Président du GECT

**Roland SCHREINER**  
Président du GECT  
Alzette Belval

**Claude WISELER**  
Vice-Président du GECT  
Alzette Belval

**Etienne STOCK**  
Vice-Président du GECT  
Alzette Belval

*Les instances en 2013*

## Bureau du GECT

**Raymond SCHWENKE**  
**Etienne STOCK**  
**Christian ARIES**  
**Patrick ABATE**  
**André PARTHENAY**  
Membres titulaires

**Roland SCHREINER**  
**Claude WISELER**  
**Christine SCHWEICH**  
**Nadine TORNAMBE**  
**Daniel CODELLO**  
Membres titulaires

## Assemblée Générale du GECT

**André PARTHENAY** (*Marie-Rose FRIED*)  
**Serge CARLONI** (*Alain GENTILUCCI*)  
**Denis SALVI** (*Gilbert KAISER*)  
**Raymond SCHWENKE** (*Jean-Michel REYTER*)  
**Etienne STOCK** (*Valérie WALTNER*)  
**Patrick ABATE** (*Josiane MADELAINE*)  
**Christian ARIES** (*Michel DINET*)  
**Patrick WEITEN**

**Lydia MUTSCH** (*Daniel CODELLO*)  
**Dan KERSCH** (*Christine SCHWEICH*)  
**Miriam CECCHETTI** (*Nadine TORNAMBE*)  
**Roland SCHREINER** (*Paul WEIMERSKIRCH*)  
**Claude WISELER** (*Jean-Claude SINNER*)  
**Etienne SCHNEIDER** (*Elisabeth MANNES-KIEFFER*)  
**Luc FRIEDEN** (*Etienne REUTER*)  
**HALSDORF Jean-Marie** (*Carlos GUEDES*)

Le Président et le 1<sup>er</sup> Vice-Président, respectivement luxembourgeois et français, ont été élus lors de l'AG constitutive pour une première période de 2 ans ; ils représentent le GECT Alzette Belval et gèrent les affaires courantes. Ils sont assistés, autant que de besoin, par les Vices-Présidents qui complètent l'exécutif restreint du GECT Alzette Belval.

Le Bureau est un organe intermédiaire entre l'exécutif et l'AG, il se réunit plus régulièrement que l'AG et suit les travaux du GECT « au quotidien ».

Le Bureau s'est réuni à quatre reprises et l'Assemblée Générale à trois reprises en 2013.

AG constitutive 08/03/2013	Bureau 22/04/2013	Bureau 19/06/2013	AG 12/07/2013
Bureau 07/10/2013	Bureau 28/11/2013	AG 18/12/2013	

Enfin, placée sous l'autorité du Président, l'équipe du GECT Alzette Belval compte une directrice à temps plein et une assistante comptable à temps partiel (6 heures par semaine). Ces agents ont la charge de mettre en œuvre les décisions du Bureau et de l'AG.

## - Actions et projets -

La création du GECT marque le démarrage d'une nouvelle ère de coopération. Cette première année d'exercice a permis :

- d'apprendre à travailler ensemble de manière régulière et dans un objectif commun,
- de doter le GECT Alzette Belval de moyens pour être lisible et visible,
- d'envisager, déjà, quelques pistes de travail partenarial.

### 1. Des moyens pour démarrer

Dès l'AG constitutive, les membres du GECT Alzette Belval ont décidé d'engager du personnel pour conduire les différentes missions afférentes à cette nouvelle structure : fonctionnement des instances, préparation et mise en œuvre, sur les plans administratif et technique, des décisions prises, définition du programme de travail, gestion des moyens et du budget, animation des commissions, actions de communications et marketing territorial. Aussi un directeur par intérim a assuré ces missions d'avril à août 2013 puis le poste pérenne de directeur a été pourvu dès mi-septembre 2013. Un poste d'agent comptable à temps partiel a également été pourvu dans l'attente d'établir une **stratégie en matière de Ressources Humaines** pour le GECT Alzette Belval.

La structure s'est également dotée d'une **identité visuelle** par la définition d'un logo et d'une charte graphique. Le logotype marie les initiales du territoire Alzette Belval pour souligner la forte cohésion du GECT, les deux maillons sont dépendants l'un de l'autre pour mettre en œuvre des missions d'avenir commun. La rondeur des formes se veut rassurante et harmonieuse, évocatrice à la fois de la qualité de vie au sein du territoire et de la volonté de concertation du groupement. Enfin, les couleurs choisies évoquent les drapeaux des deux pays, la France et le Luxembourg.



### 2. Une méthode pour travailler ensemble

**Trois commissions de travail ont été formées** « Aménagement Territorial et Développement Durable », « Culture, Tourisme, Sport et Loisirs » et « Mobilité ». Ces commissions thématiques avaient pour mission première de définir le programme de travail du GECT Alzette Belval.

Afin de constituer des espaces d'échange, ces instances ont été formées de manière très ouverte en demandant à chaque membre du GECT Alzette Belval, mais également aux 12 communes du territoire, de proposer des personnes susceptibles d'être intéressées et intéressantes pour ces travaux. Ces commissions ont donc rassemblé des élus, des techniciens, des experts,...

Parallèlement, afin d'alimenter les premiers échanges et de mieux connaître et appréhender le territoire **les Bourgmestres et Maires ont été rencontrés** par le Président et le 1<sup>er</sup> Vice-Président accompagnés de la Directrice du GECT Alzette Belval. L'objectif était de connaître les attentes locales : « le GECT, pour qui ? pour quoi ? » ; la conclusion générale est la suivante : le GECT Alzette Belval est globalement envisagé comme un outil permettant de capter des financements notamment européens; un facilitateur- outil de mise en réseau et un lieu d'échanges réguliers entre les communes françaises et luxembourgeoises pour construire un avenir commun à l'agglomération transfrontalière.

D'autres institutions ont également été rencontrées durant cette première année pour construire **un réseau de partenaires sur les deux versants** : la Région Lorraine, la CCPHVA, AGORA, l'EPA Alzette-Belval, AGAPE,...

Enfin, le GECT Alzette Belval a également été **associé à différentes instances de coopération** transfrontalière comme le comité RMPT (région métropolitaine polycentrique transfrontalière) et de réseautage comme les séminaires de la MOT (Mission opérationnelle transfrontalière).

### 3. Les premières pistes pour un travail commun

Les trois commissions présidées par des binômes franco-luxembourgeois et réunissant les membres de l'assemblée et des acteurs du territoire se sont réunies une à deux fois en 2013. Des pistes de travail partenarial se dessinaient déjà dès la fin 2013.

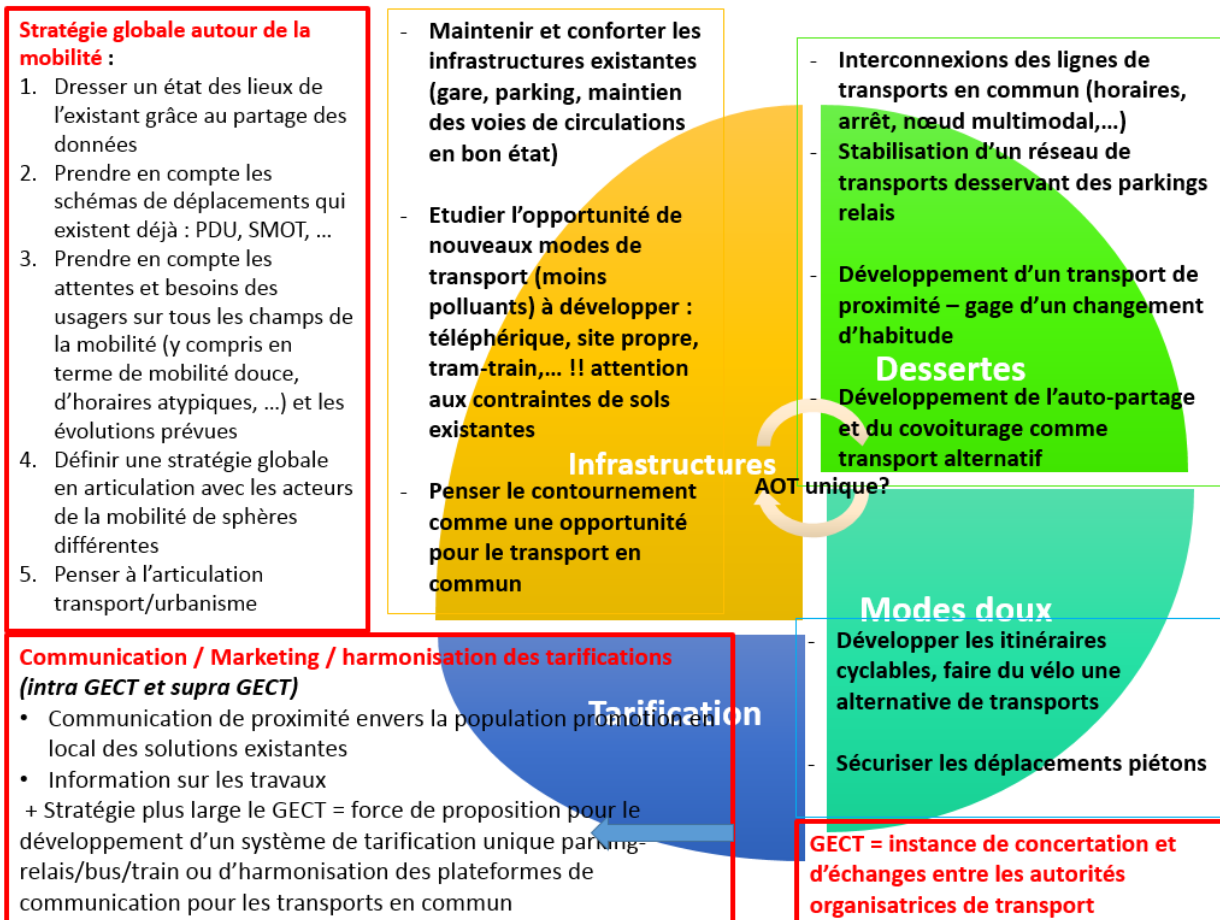
La commission Aménagement Territorial et Développement Durable s'est réunie les 19 novembre et 18 décembre 2013. Les invités ont été très nombreux et chaque séance a réuni une trentaine de personnes.



Lors de la première séance, les co-présidents : Mme Tornambé ( Sanem) et M. Parthenay (CCPHVA) ont souhaité définir collégialement les thèmes de travail pour cette commission dans l'objectif de proposer au Bureau différentes fiches reprenant des propositions d'orientations.







La seconde réunion a permis d'envisager une stratégie concernant les dessertes. L'accent a été porté sur les modes de transport alternatifs à l'utilisation de la voiture de manière individuelle. Après la présentation d'un état des lieux, la commission a retenu l'idée de poursuivre le travail avec des experts issus des différentes AOT et d'envisager une progression de la stratégie :

- A court/moyen terme en résolvant le problème du maillage intramuros,
- A moyen terme en prévoyant le développement intégré du transport en commun routier,
- A long terme en souhaitant un système ferroviaire (ou autre mode) plus étendu dès 2025.

*Cette première année a démontré la volonté de travailler ensemble. Il convient désormais de trouver une entente sur un programme de travail pour le GECT Alzette Belval et également sur les moyens que chaque membre peut allouer à cette structure de coopération transfrontalière.*